

Le parc nucléaire et thermique d'EDF engagé pour une gestion vertueuse de l'eau

16.7.2026 - | EDF

Face à l'urgence climatique, la question de l'eau est un enjeu clé. Essentielle à la production d'électricité, l'eau est notamment utilisée pour le refroidissement des installations nucléaires et thermiques. Si EDF est utilisateur d'eau, 97 % des volumes prélevés à l'échelle du parc sont restitués au milieu naturel et immédiatement disponibles pour d'autres usages.

Dans un contexte de réchauffement climatique et de pression croissante sur les ressources naturelles, EDF souhaite aller plus loin. L'ambition est claire : produire davantage d'électricité tout en prélevant toujours moins d'eau. C'est pour cela que le Groupe EDF s'est engagé, conformément au plan Eau du Gouvernement, à réduire ses prélèvements et diminuer de 10% sa consommation d'eau à usage industriel d'ici 2030.

Un projet dédié pour aller plus loin dans la démarche

Pour amplifier les actions déjà engagées, EDF a mis en place en 2026 un projet appelé « Ambition Ressource en eau » qui travaille sur différentes échelles de temps :

- A court et moyen terme, avec le déploiement de solutions immédiatement efficaces (comme l'optimisation des réseaux, la gestion des eaux pluviales, la réutilisation d'eau...).
- A plus long terme, avec le lancement de programmes d'études se basant sur l'anticipation de scénarios climatiques exigeants.

Cette démarche repose sur un dialogue étroit avec les territoires et des solutions construites localement, en fonction des enjeux propres à chacun.

A la centrale nucléaire du Bugey :

- 23 Twh ont été produits en 2025
- Une trentaine de salariés travaillent en permanence à la maîtrise des impacts de l'exploitation et à la surveillance de l'environnement. Le laboratoire dédié à la surveillance de l'environnement dispose de nombreux agréments de l'ASNR et est accrédité COFRAC pour certaines mesures.
- Plus de 7 500 prélèvements et 30 000 mesures et analyses sont réalisés chaque année pour garantir le respect de la réglementation en vigueur
- Les équipes d'exploitation sont très sensibilisées à la gestion de l'eau et veillent au respect rigoureux des limites réglementaires en matière de rejets thermiques.

Les valeurs environnementales sont publiées dans le rapport annuel de surveillance de l'environnement du CNPE, consultable sur le site internet : www.edf.fr/bugey.

Des prélèvements et rejets strictement encadrés

Dans le cadre de l'application de l'arrêté du 15 juillet 2014 modifié en 2022, la centrale peut être amenée, selon les besoins du gestionnaire du réseau électrique national (RTE), à adapter la puissance de ses unités de production ou les mettre à l'arrêt temporairement lorsque la température

moyenne journalière du Rhône en aval de la centrale dépasse 26°C. Les conditions climatiques fin juin ont entraîné une montée de la température du Rhône. Pour respecter la réglementation (arrêté du 15 juillet 2014 modifié en 2022), en anticipation l'unité de production n°3 a été mise à l'arrêt le jeudi 25 juin et reconnectée au réseau électrique national le 3 juillet 2026.

Pour mieux comprendre pourquoi l'eau est une ressource précieuse essentielle au fonctionnement des centrales nucléaires, visionnez une courte vidéo de 2 minutes sur la chaîne YouTube EDF.

<https://www.edf.fr/le-parc-nucleaire-et-thermique-d-edf-engage-pour-une-gestion-vertueuse-de-l-eau>